

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Conflit israélo-palestinien

Question au Gouvernement n° 736

Texte de la question

#### CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

Mme la présidente . La parole est à M. Sébastien Delogu.

**M. Sébastien Delogu**. Il y a un an, jour pour jour, je brandissais le drapeau palestinien dans cet hémicycle. (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Comme beaucoup d'autres Français, j'ai été sanctionné, intimidé, menacé et même moqué : je vous ai vus vous moquer car je trébuchais sur des mots, mais moi au moins, mes valeurs n'ont pas titubé.

Ah, vous qui êtes si instruits, si intelligents, cette belle société, si parfaite, si mesurée, qu'avez-vous fait face à l'horreur, à part tenter de faire taire celles et ceux qui dénonçaient le génocide ? (Mêmes mouvements.)

Après vingt mois d'images abominables d'enfants démembrés par des bombes, d'enfants écrasés sous des décombres ou brûlés dans des brasiers géants ; vingt mois durant lesquels l'appareil d'État a déployé une répression sans précédent, nous pensons à celles et ceux qui ont bravé la censure pour continuer à faire vivre les principes de notre République (Mêmes mouvements), comme cette enseignante suspendue pour une seule minute de silence en hommage aux enfants morts en Palestine.

Depuis vingt mois, l'horreur est relativisée, niée ou silenciée, et pourtant la terrible vérité éclate aux yeux de tous.

Beaucoup retournent leur veste, non par souci d'humanité envers le peuple palestinien, mais pour réhabiliter leur petite personne et faire oublier leur complicité politique et morale avec ce génocide. (Mêmes mouvements. – M. Benjamin Lucas-Lundy applaudit aussi.)

Mais peu importe, au fond, l'hypocrisie de celles et ceux qui ont dépensé leur énergie à nous faire passer pour des antisémites,...

- M. Emeric Salmon . Oui, oui, c'est même un pléonasme...

Alors monsieur le premier ministre, ne nous refaites pas vos discours vides qui plaisent tant à celles et ceux qui

préfèrent les belles paroles aux actes justes.

Qu'attendez-vous pour suspendre l'accord d'association avec Israël ? Décrétez un embargo sur les armes mais, surtout, reconnaissez enfin l'État de Palestine. (Les députés du groupe LFI-NFP ainsi que MM. Benoît Biteau, Benjamin Lucas-Lundy et Boris Tavernier se lèvent et applaudissent vivement.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

- **M.** Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Ce n'est pas en violant le règlement de cette assemblée (Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP) que vous servez la cause palestinienne. Ce n'est pas en proférant des outrances à l'encontre du gouvernement de la France que vous servez la cause palestinienne. Si tous les pays du monde, si tous les pays européens avaient adopté la même position que la France depuis le début de cette crise tragique, nous n'en serions pas là. (Exclamations prolongées sur les bancs du groupe LFI-NFP.)
- M. Ugo Bernalicis et Mme Mathilde Panot . Non!
- **M. Jean-Noël Barrot**, *ministre*. Et ce n'est pas en vous substituant aux magistrats de la Cour internationale de justice...
- M. Pierre Cordier. Il faudrait peut-être faire un peu d'études pour cela.
- **M. Jean-Noël Barrot**, *ministre* . . . . que vous servez la cause palestinienne. (Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)
- **M. Jean-Noël Barrot, ministre**. Oui, les militants de la paix considèrent qu'il faut exercer une pression sur le gouvernement israélien, qu'ils ne confondent pas avec le peuple israélien. Et c'est pourquoi nous avons soutenu l'initiative des Pays-Bas de réexaminer l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.
- M. Louis Boyard . Nous demandons des sanctions !

Mme Sophia Chikirou . Il faut des sanctions !

- M. Jean-Noël Barrot, ministre. Mais les militants de la paix considèrent également qu'une des clés de la résolution du conflit israélo-palestinien se trouve dans les mains des Palestiniens. J'ai rencontré mardi matin la ministre des affaires étrangères de l'Autorité palestinienne pour l'appeler une nouvelle fois à une réforme profonde cette Autorité, qui la rendrait capable de gouverner la Palestine une fois qu'un État aura été créé.
- M. Jean-Noël Barrot, ministre. Les militants de la paix considèrent encore que l'une des clés se trouve entre les mains des pays arabes de la région, qui doivent soutenir l'Autorité palestinienne et accepter par avance de s'inscrire dans une architecture régionale de sécurité aux côtés de l'État d'Israël et d'un État palestinien.
- M. Jean-Noël Barrot, ministre. Enfin, les militants de la paix n'hésitent pas à dénoncer le Hamas,...

Mme Marie-Christine Dalloz . Ce que La France insoumise évite de faire !

**M.** Jean-Noël Barrot, ministre . . . . qui porte une immense responsabilité dans la situation de Gaza, qui s'est rendu responsable du pire massacre antisémite de notre histoire depuis la Shoah, qui a emporté la vie de quarante-huit de nos compatriotes et que je vous invite à dénoncer et à condamner, comme nous le faisons constamment, pour la responsabilité qu'il porte dans le sort tragique des Palestiniens à Gaza. (Exclamations prolongées sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Mme Ségolène Amiot . C'est bien, continuons comme cela, continuons d'envoyer des armes !

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QG736

Mme la présidente. La parole est à M. Sébastien Delogu.

**M. Sébastien Delogu**. Je suis du mauvais côté du règlement, mais du bon côté de l'histoire, monsieur le ministre. (Les députés du groupe LFI-NFP ainsi que Mme Marie Pochon, M. Benoît Biteau, M. Benjamin Lucas-Lundy et M. Boris Tavernier se lèvent et applaudissent.)

#### Données clés

Auteur : M. Sébastien Delogu

Circonscription: Bouches-du-Rhône (7e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 736 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

### Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 mai 2025